

Changement de dirigeant

SICAV BH OBLIGATAIRE

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du Ministre des Finances du 14 avril 1997

Siège social: Immeuble Assurances Salim – Lotissement AFH/BC5
Bloc B – 3ème étage – Centre Urbain Nord Tunis

SICAV BH OBLIGATAIRE informe ses actionnaires et le public que, suivant procès verbal enregistré le 15 septembre 2014, à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1^{er} bureau à Tunis, le conseil d'administration réuni le 23 mai 2014, a décidé de nommer Madame Najet CHABCHOUB en qualité de Président du Conseil de la SICAV en remplacement de Madame Dalila KOUBAA.